



# LIGUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT

*Pour notre avenir et la reconnaissance de nos engagements.*

## Hermétique ou débordé ?

Dans le tableau ci-dessous, vous allez trouver une partie de nos propositions ou remarques avec les réponses de la Direction du SDIS:

Date	Propositions ou remarques de la LDV 33	Réponses du SDIS
10/07/08	Permettre au SPV titulaire du PSE1 de monter en quatrième dans les VSAV. Relance du point le 04/12/2008	Un point précis sera fait avec le service formation
10/07/08	Permettre au centre uniquement SPV et doté d'un VSAV d'être 4 de garde lors des périodes à forte sollicitation (week-end, jours fériés,...) quitte à diminuer sur ces centres le nombre des heures allouées pour les tâches Administratives, Bâtiment et Matériel.	Non, pas d'accord du tout. Mais on veut bien étudier une proposition détaillée et chiffrée...
10/07/08	Tous les agents SPV qui font des visites de secteurs doivent toucher le même niveau de vacation (100% selon une note de service). Relance du point le 04/12/2008	Seuls les centres désignés par cette note de service doivent effectuer des visites de secteur.
04/12/08	Suite du point précédent : les visites de secteur doivent être accessibles à tous les centres ayant des communes forestières en premier appel.	Pas de réponse précise... A voir au prochain CCDSPV
04/12/08	Avoir à disposition des tableaux plus complets sur les effectifs SPV du département lors du CCDSPV.	D'accord. Distribution lors du CCDSPV.
04/12/08	La note de service sur l'utilisation des SPP avec le statut SPV n'est pas respectée dans tous les centres. De plus, la proportion de sous officiers SPP avec statut SPV ne risque-t-elle pas de bloquer l'avancement des autres SPV ? Nous proposons la création d'une commission pour faire le point exact de la situation et des besoins.	Mise en place d'une commission.
04/12/08	Il y a une différence entre le nombre d'heures disponibles pour les manœuvres mensuelles au GCE et dans les autres groupements. Nous proposons la création d'une commission pour faire le point sur la formation continue dans les centres dans le but de fixer un quota d'heures plus proche des besoins actuels.	Cela mérite réflexion et fera l'objet d'un groupe de travail.
04/12/08	Le projet de limiter le départ des engins en EP4 et EP6 en fonction des natures d'intervention risque de supprimer beaucoup de sollicitations chez les SPV et donc de les démotiver notamment dans les centres où la sollicitation opérationnelle pour les SPV est faible. Nous sommes défavorables à une systématisation.	Le principe est une normalisation plus fine par rapport aux matériels et aux équipes.
04/12/08	Le calendrier des CCDSPV a été bouleversé en 2008 donc pour ne pas pénaliser nos collègues dans leur avancement de carrière, nous proposons une nomination au 1 <sup>er</sup> juin 2008 de tous les SPV ayant passé une FAE en 2007.	Recensement des personnels concernés et revoir cela au prochain CCDSPV
26/01/09	Pour des problèmes de sécurité, mettre un minimum de 2 SPV de garde dans les casernes au cours des nuits suivant la tempête.	Non. 1 seul SPV suffit. Point au prochain CCDSPV

## Digestion difficile ?

Nos précédents représentants SPV, avec qui nous avons cherché en vain une collaboration sur une affaire touchant à la sécurité des SPV sont restés discrets. « Si nous avons besoin de rien, ... ». Nous sommes prévenus...